

<https://www.ecdsh.org/projet-de-loi-c-7/>

Projet de loi C-7

3 mars 2020

PROJET DE LOI C-7 – Loi modifiant le Code criminel

Élargissement des critères pour l'admissibilité à l'aide médicale à mourir

[HERE : ENGLISH VERSION OF THIS WEB PAGE](#)

Inquiétant!

- On pourra avoir recours à l'aide médicale à mourir même quand la mort naturelle n'est pas raisonnablement prévisible
- On pourra renoncer à donner son consentement final à la procédure létale quand la mort naturelle est raisonnablement prévisible

Troublant!

- Un sondage en ligne discutable, partial et précipité sous-tend ce projet de Loi
- Une mise à l'écart systématique des points de vue différents

Affirmons!

- Le droit inaliénable à la vie qui ne peut être enlevé par les autres
- L'importance de la compassion pour les personnes malades et mourantes
- Notre responsabilité de protéger les plus vulnérables d'entre nous
- La possibilité de soulager la douleur et la souffrance sans recourir au meurtre

Exigeons!

- Un processus public, transparent et ouvert à une grande diversité de voix
- La prise en compte des principes moraux et éthiques inviolables
- D'être entendus!

Agissons!

Votre députée ou député doit entendre votre opinion!

- Si vous le voulez, utilisez le formulaire électronique ci-bas
- Inscrivez votre code postal et appuyez sur « Trouver un politicien »
Votre député sera automatiquement choisi
- Personnalisez le message déjà inscrit dans le courriel
- Votre députée ou député et le premier ministre recevront votre courriel

[ICI : ENVOYER UN COURRIEL À VOTRE DÉPUTÉ](#)
[ICI : MESSAGE DES ÉVÊQUES CANADIENS](#)